

### Petit rappel historique

Le 11 janvier 1980, le Conseil Communal décide de se lancer dans une opération de rénovation rurale et demande l'accompagnement du Conseil Économique Famennois (le 09/09/83). La Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) approuve le Schéma Directeur le 18 juillet 1984 et l'Exécutif Régional Wallon sort un arrêté le 5 décembre 1984. Ce premier « PCDR » est axé sur l'amélioration des infrastructures et va permettre la réalisation de plusieurs projets comme :

- L'aménagement d'une aire de détente au pont de l'Ourthe à Noiseux (1988).
- L'aménagement d'espaces publics à Somme-Leuze (1988), Noiseux (1987), Sinsin (1988) et Nettinne (1993).
- L'amélioration des voiries du lotissement de Noiseux (1989)
- ...



Le 8 novembre 1988, le Conseil Communal décide de se lancer dans une seconde opération de développement rural avec l'accompagnement de la FRW et avec le BEPN comme auteur de programme. Le Conseil entame effectivement la procédure le 28 février 1990. Après une information et une consultation de la population sur l'ensemble du territoire communal et à l'issue des réunions des différents groupes de travail et de la CLDR, le Conseil Communal approuve le nouveau Programme Communal de Développement Rural le 30 mars 1992. Il vise trois axes de développement :

- Assurer la promotion de l'emploi et des activités économiques.
- Améliorer la qualité de la vie dans la commune.
- Améliorer les infrastructures de base.

Sur base de l'avis de la CRAT (02/06/92), l'Exécutif Régional Wallon sort un arrêté le 26 novembre 1992. Plusieurs projets vont ensuite se concrétiser :

- L'aménagement d'espaces publics à Somme-Leuze (phase 3) (1994), Chardeneux (1995) et Waillet (1997).
- La création d'un atelier rural dans le zoning de Baillonville (2003).
- La construction d'une maison de village à Hogne (2001).
- ...



Cette opération de développement rural a aussi permis de réaliser un répertoire communal avec la liste des indépendants, de lancer les marchés du terroir, d'organiser des soirées de formation pour les agriculteurs, de revoir le mode de gestion des déchets ménagers et de sensibiliser au compostage...

### *Un troisième PCDR*

Le 11 février 1997, le Conseil Communal décide de lancer une troisième opération de développement rural et par la suite le BEPN et la FRW sont sollicités. Les réunions de consultation dans les villages se tiennent à l'automne 1997, puis des groupes de travail thématiques au premier semestre 1998. La CLDR est mise en place à l'automne 1998 et réalise la synthèse des objectifs et des projets pour la mi-1999. Mais, les incertitudes quant à l'avenir des domaines, puis les élections communales de 2000, des modifications de certains projets... reportent la finalisation du PCDR à fin 2001. Le Conseil Communal approuve le dossier le 18 décembre 2001. Le PCDR est présenté à la CRAT le 06 février 2002 et le Gouvernement wallon l'approuve le 2 mai 2002 pour une période de 10 ans (21/12/2012).

Ce PCDR s'articule autour de quatre axes de développement :

- Gérer et valoriser les effets de la croissance démographique (caractère rural, aménagement du territoire, politique du logement, vie associative, action sociale, sécurité routière et déplacements).
- Sécuriser et développer l'emploi (au niveau agricole, PME et commerces, tourisme).
- Résoudre les problématiques sociales et améliorer les domaines (action sociale intégrée, requalification des domaines).
- Protéger et valoriser le patrimoine (paysages, environnement naturel, patrimoine bâti)

Le PCDR a permis d'obtenir des subventions du développement rural pour de nombreux projets, mais d'autres financements ont aussi été sollicités.

### *Les projets cofinancés par le développement rural*

- La rénovation et l'extension de la maison de village de Baillonville (2006).



- L'acquisition du bâtiment du Stipy à Heure-en-Famenne (2003) et sa transformation en 4 logements (2006).



- L'aménagement de l'espace public (parvis et parking) situé aux abords de l'église de Sinsin (2006).



- La requalification des Domaines de l'Ourthe et des Monts des l'Ourthe à Noisieux (en collaboration avec différents pouvoirs subsidiants) (2009).



- L'aménagement d'un espace public au cœur de Noisieux (rue de l'École) (2007).
- L'aménagement des abords de la N929 dans les traversées de Heure et Baillonville (en complément du financement assuré par le MET) (2003).
- L'acquisition de terrains (2004) et l'aménagement du cœur du village d'Heure-en-Famenne (2006).

- La démolition de l'ancienne salle Concordia à Heure et le réaménagement du site (2011).

- La construction d'une nouvelle maison de village à Heure (2012).



- L'acquisition d'un bâtiment et sa transformation en 3 appartements à loyer modéré (dont un occupé par la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance) à Baillonville (2010).

- La création d'une maison de village à Somme-Leuze (2006).



- Le projet de création de logements communaux à loyer modéré et d'un atelier rural à Baillonville est en cours d'exécution.

## Quelques autres réalisations du dernier PCDR

- L'élaboration de 4 Plans Communaux d'Aménagement (PCA) dérogoatoires pour les Domaines (2004).
- La création d'une extension de la Zone d'Activités Économiques de Baillonville, avec un hall relai pour l'accueil des entreprises (2007).
- La réalisation d'un Plan InterCommunal de Mobilité à l'échelle du Pays de Famenne (initié en 2012).
- La création d'un lieu de rencontre itinérant pour les jeunes, le « Fun'en bus » (2003 à 2009).
- L'aménagement d'aires de jeux et/ou multisports dans les villages de Bonsin, Somme-Leuze, Noiseux, Heure, Nettinne, Hogne, Sinsin.
- L'inventaire des haies présentes sur le territoire communal, dans le cadre d'un mémoire de fin d'études (2004).
- La sensibilisation des habitants au compostage (articles dans le bulletin communal, brochure...).
- ...

